

France

&gt;&gt; Sociologie

&gt;&gt; L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

## Propriétaires amateurs d'équidés : deux formes d'organisation

**Population en forte expansion, les propriétaires amateurs d'équidés se répartissent en deux catégories en fonction des modalités de gestion de leur animal : ceux qui l'hébergent et l'entretiennent eux-mêmes et ceux qui le mettent en pension. Lors de la dernière Journée de la recherche équine, une intervention a dressé le profil de ces deux types de propriétaires et précisé leurs critères de différenciation.**

L'essor des loisirs équestres a des conséquences économiques et territoriales, les amateurs détenant aujourd'hui plus de la moitié des équidés de loisir. Deux modalités de gestion de ces chevaux cohabitent : la prise en charge personnelle de l'animal par son propriétaire ou le recours à un prestataire de service (pension, centre équestre).

Lors de la dernière Journée de la recherche équine, le 26 février, Céline Vial, de l'Inra de Montpellier, a présenté le profil de ces propriétaires amateurs qui constituent les nouveaux interlocuteurs des vétérinaires équins. Elle a appuyé sa présentation sur les résultats d'une enquête menée auprès de 251 propriétaires de chevaux dont 164 dits « hors structure » (gèrent eux-mêmes le cheval) et 87 utilisant les services d'une pension.

### Moins de 10 heures par semaine

« Les propriétaires amateurs sont en majorité des femmes, jeunes, issues des classes moyennes », a précisé l'intervenante. Le profil varie selon que le propriétaire est « hors structure » ou qu'il fait appel à une pension. Ainsi, les premiers ont une pratique plus touchée à tout tandis que les seconds sont 40 % à utiliser leur cheval à des fins de compétitions. La moitié des propriétaires consacrent moins de 10 heures par semaine à leurs équidés.

Le budget mensuel qu'ils leur allouent varie selon le type de gestion : plus de 300 euros pour 70 % des « pensions » et moins de 150 euros pour 80 % des « hors structure ».

Les équidés d'amateurs jouent un rôle important dans l'occupation de l'espace, Céline Vial précisant que les « hors structure » occupent des espaces plus importants que les « pensions », avec en moyenne 3,6 hectares par cheval sur 1 an.

### Adaptation aux ressources

Pour expliquer le choix d'un des deux modes de gestion par les propriétaires, elle a cité plusieurs facteurs, le but étant de minimiser le coût en fonction des ressources et des compétences. « La probabilité d'être « hors structure » augmente quand le nombre d'équidés possédés augmente », a-t-elle expli-

qué. La même observation existe dès lors que le propriétaire a l'intention d'utiliser son cheval pour la promenade et non pour le sport de compétition.

Par ailleurs, les propriétaires adaptent leur choix aux ressources auxquelles ils peuvent avoir accès facilement (possession ou non de foncier).

La proximité des pôles urbains influence aussi le mode de détention. Ainsi, dans les zones périurbaines où la pression foncière est très importante, le recours à la pension est encouragé et les équidés sont maintenus sur de petites surfaces. A l'inverse, dans les zones très rurales, même si la pression foncière émane de la concurrence avec les agriculteurs, les propriétaires réussissent à avoir de grandes surfaces pour leurs chevaux.

« La pension favorise la concentration des équidés tandis que la gestion personnelle des chevaux par leurs propriétaires encourage la dissémination des équidés sur le territoire », a conclu Céline Vial. ■



▲ Les propriétaires qui utilisent leurs chevaux pour la promenade ont tendance à les prendre en charge eux-mêmes.